

Délibération 07/2022

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Comité Syndical

- **Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**

- **Séance du vendredi 13 mai 2022**

Le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire le 13 mai 2022, sur convocation faite et affichée le 6 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents : 14

Président : Didier SIMONNET

Secrétaire de séance : Thierry SAINTLOS

Présents titulaires :

CRETIN Emmanuel - LAFARIE Thomas - RENOUX Éric - SAINTLOS Thierry - SIMONNET
Didier

BESSAGUET Bruno - BURNET Alain - DURIEUX Michel - ROUYER Denis

VILLAUTREIX Marie-Josée

SERVENT François - BROUHARD Patrice

Présents suppléants délégués :

MADRANGE Gilles – GAURIER Sylvain

Titulaires excusés :

ADOLPHE Mariette - DUJEAN Bruno - DURESSAY Julien - LAUMONIER Bernard -

MALAGNOUX Jonathan - PERAUDEAU Marie-Christine - ROY Serge

BLANCHE Hervé - CHEVILLON Pierre - LESAUVAGE Thierry - MORIN Henri - MAUGAN
Claude - PACAUD Lionel

PARENT Michel - RABELLE Dominique - ROBILLARD Patrice - RUDELLE Dominique -

THIBAUDEAU Lucien - VITET Françoise

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

Objet : Approbation du compte de gestion 2021

Le Comité syndical :

Après avoir entendu la présentation du compte de gestion 2021**Après avoir constaté que le comptable public a repris, dans ses écritures, au titre de l'exercice comptable 2021 :**

- le montant de tous les titres de recettes émis,
- le montant de tous les mandats de paiement ordonnancés,
- le montant de toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer,
- le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice,

Après avoir constaté la conformité du compte de gestion avec le compte administratif**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales**

Le comité syndical prend acte de la régularité du Compte de Gestion dressé par la Cheffe de Poste du SGC de Rochefort, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et autorise le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

Votée à l'unanimité

Le Président
Didier SIMONNET



Transmis en sous-préfecture le : 24-05-22
Affiché le : 24-05-22
Certifié exécutoire le : 24-05-22

Délais et voies de recours: Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif. Il peut être saisi par le biais du site Internet www.telerecours.fr

Délibération 08/2022

SIL

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Comité Syndical

- **Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**

- **Séance du vendredi 13 mai 2022**

Le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire le 13 mai 2022, sur convocation faite et affichée le 6 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents : 14

Président : Didier SIMONNET

Secrétaire de séance : Thierry SAINTLOS

Présents titulaires :

CRETIN Emmanuel - LAFARIE Thomas - RENOUX Éric - SAINTLOS Thierry - SIMONNET
Didier

BESSAGUET Bruno - BURNET Alain - DURIEUX Michel - ROUYER Denis

VILLAUTREIX Marie-Josée

SERVENT François - BROUHARD Patrice

Présents suppléants délégués :

MADRANGE Gilles – GAURIER Sylvain

Titulaires excusés :

ADOLPHE Mariette - DUJEAN Bruno - DURESSAY Julien - LAUMONIER Bernard -

MALAGNOUX Jonathan - PERAUDEAU Marie-Christine - ROY Serge

BLANCHE Hervé - CHEVILLON Pierre - LESAUVAGE Thierry - MORIN Henri - MAUGAN

Claude - PACAUD Lionel

PARENT Michel - RABELLE Dominique - ROBILLARD Patrice - RUDELLE Dominique -

THIBAUDEAU Lucien - VITET Françoise

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

Objet : Approbation du compte administratif 2021

Le Comité syndical :

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le chef de l'exécutif pour présider au vote du compte administratif ;
- Considérant que Monsieur Alain BURNET a été élu pour présider la séance pour le vote du compte administratif ;
- Monsieur Didier SIMONNET s'étant retiré lors du vote du compte administratif ;
- Après avoir approuvé le compte de gestion 2021 dressé par le comptable public ;
- Après avoir entendu le rapport de présentation du compte administratif 2021 dont la synthèse est annexée à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales

- approuve le compte administratif 2021
- prend acte des tonnages traités en 2021
- autorise le Président à signer les documents qui s'y rapportent.

Votée à l'unanimité

Le Président
Didier SIMONNET



Transmis en sous-préfecture le : 26-05-22

Affiché le : 26-05-22

Certifié exécutoire le : 26-05-22

Délais et voies de recours: Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif. Il peut être saisi par le biais du site Internet www.telerecours.fr

Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Désignation	Articles	Désignation	Budget 2021	CA 2021	%
011	Charges à caractère général			7 693 550,00	7 562 436,14	98,30
		60	ACHATS ET VARIATION DES STC	7 075 600,00	7 268 457,85	102,73
		604	Achats d'études et prestations	0,00	-153 000,00	
		6041	Traitement déchets ménagers	6 162 000,00	6 603 975,38	107,17
		6042	Traitement bio-déchets	8 700,00	3 966,72	45,59
		6043	Traitement déchets verts	800 000,00	809 657,15	101,21
		6044	Traitement stabilisat	100 000,00	0,00	0,00
		606	Achats non stockés de matière	4 900,00	3 858,60	78,75
		61	SERVICES EXTERIEURS	79 100,00	56 246,83	71,11
		62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	158 850,00	120 718,53	76,00
		63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENT	380 000,00	117 012,93	30,79
012	Charges de personnel et frais assimilés			218 900,00	198 951,50	90,89
65	Autres charges de gestion courante			77 800,00	73 613,73	94,62
66	Charges financières			2 023 040,42	1 920 971,78	94,95
67	Charges exceptionnelles			1 809 336,13	1 809 279,52	100,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions			200 000,00	20 000,00	10,00
022	Dépenses imprévues			7 552,11	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement			691 588,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			3 099 002,00	3 098 427,78	99,98
			Total Général	15 820 768,66	14 683 680,45	92,81

Recettes de fonctionnement

Chapitres	Désignation	Articles	Désignation	Budget 2021	CA 2021	%
013	Atténuations de charges			12 300,00	18 451,84	150,01
70	Produits des services, domaine et ventes diverses			2 767 000,00	3 103 943,14	112,18
		703	Ventes de produits résiduels	286 000,00	349 732,41	122,28
		7031	Ventes matériaux ferreux et n	286 000,00	349 732,41	122,28
		706	Prestations de services	2 481 000,00	3 691 860,73	148,81
		7061	Recette déchets ménagers	510 000,00	1 011 537,05	198,34
		7062	Vente chaleur	450 000,00	829 865,90	184,41
		7063	Recette déchets verts	9 000,00	0,00	0,00
		7064	Vente électricité	1 512 000,00	1 850 457,78	122,38
74	Subventions d'exploitation			12 062 978,13	12 054 688,00	99,98
75	Autres produits de gestion courante			0,00	1,29	
77	Produits exceptionnels			0,00	28 418,55	
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			172 000,00	0,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté			806 490,53	806 490,53	100,00
			Total Général	15 820 768,66	16 011 993,35	101,21

Dépenses d'investissement

Articles/Sites	Désignation	TIERS	Désignation	Total Budget	CA 2021	%
020	Dépenses imprévues			5 666,98	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros			3 899 705,99	2 556 539,21	65,56
2031	Frais d'études			100 000,00	3 000,00	3,00
2088	Autres immobilisations incorporelles			32 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus			9 000,00	0,00	0,00
2145	Const.sur sol d'autrui-Instal.géné.ager			123 060,00	102 552,92	83,34
Transf O	Centre de Transfert Oléron			123 060,00	102 552,92	83,34
2153	Installations à caractère spécifique			4 000,00	5 973,18	149,33
CME	Centre Multifilières Echillais			4 000,00	5 973,18	149,33
2183	Matériel de bureau et matériel inform			5 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier			5 000,00	570,08	11,40
2188	Autres			5 000,00	0,00	0,00
2312	Terrains			122 000,00	72 679,92	59,57
CME	Centre Multifilières Echillais			122 000,00	72 679,92	59,57
23141	Echangeur base aérienne			50 000,00	0,00	0,00
CME	Centre Multifilières Echillais			50 000,00	0,00	0,00
23142	Espace pédagogique			200 000,00	0,00	0,00
CME	Centre Multifilières Echillais			200 000,00	0,00	0,00
23143	Aménagement Médis/Oléron portique			32 000,00	22 630,00	70,72
Transf M	Centre de Transfert Médis			16 000,00	13 915,00	86,97
Transf O	Centre de Transfert Oléron			16 000,00	8 715,00	54,47
			Total Général	4 592 432,97	2 763 945,31	60,18

Recettes d'investissement

Articles/Sites	Désignation	TIERS	Désignation	Total Budget	CA 2021	%
001	Excédent d'investissement reporté			801 842,97	801 842,97	100,00
021	Virement de la section de fonctionn			691 588,00	0,00	0,00
28	Amortissements			3 099 002,00	3 098 427,78	99,98
			Total Général	4 592 432,97	3 900 270,75	84,93

TONNAGES TRAITES EN 2021

Tonnages OMR	Tonnages OM 2021	Tonnages DV 2021	Tonnages biodechets 2021
CDA Royan	29 611	13 890	0
CDA Rochefort	17 683	6 562	98
CDC Oléron	10 650	11 350	187
CDC Marennnes	2 756	4 646	0
CYCLAD	3 005	0	0
TOTAL GENERAL	63 705	36 449	285

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25171068700020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Synd.Intercom. du Littoral Synd.Intercom. du Littoral
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ROCHEFORT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : Principal (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	28
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	31
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A8.3 - Opérations liées aux cessions	33
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	34
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	35
A10 - Etat des travaux en régie	36

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	38
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

42

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 17 941 213,39	G 17 645 655,97	G-A -295 557,42
	Section d'investissement	B 3 659 415,83	H 3 108 981,74	H-B -550 434,09

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 148 312,90 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 136 325,44 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 21 600 629,22	Q= G+H+I+J 23 039 276,05	=Q-P 1 438 646,83

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 79 235,14	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 79 235,14	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 17 941 213,39	= G+I+K 18 793 968,87	852 755,48
	Section d'investissement	= B+D+F 3 738 650,97	= H+J+L 4 245 307,18	506 656,21
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 21 679 864,36	= G+H+I+J+K+L 23 039 276,05	1 359 411,69

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 79 235,14	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	27 541,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	51 694,14	0,00
12012	Opération d'équipement n° 12012	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 464 583,11	11 417 651,06	855 142,56	0,00	191 789,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	242 800,00	224 175,04	3 700,00	0,00	14 924,96
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 700,00	80 326,62	0,00	0,00	373,38
Total des dépenses de gestion courante		12 788 083,11	11 722 152,72	858 842,56	0,00	207 087,83
66	Charges financières	2 027 918,11	1 252 139,34	576 100,55	0,00	199 678,22
67	Charges exceptionnelles	225 000,00	222 996,48	0,00	0,00	2 003,52
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	200 000,00	200 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	88,15				
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 241 089,37	13 397 288,54	1 434 943,11	0,00	408 857,72
023	Virement à la section d'investissement (4)	462 377,53				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 112 000,00	3 108 981,74			3 018,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 574 377,53	3 108 981,74			465 395,79
TOTAL		18 815 466,90	16 506 270,28	1 434 943,11	0,00	874 253,51
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 200,00	11 663,70	0,00	0,00	-1 463,70
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 745 626,00	1 054 155,45	388 000,00	0,00	303 470,55
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 911 328,00	15 823 662,96	0,00	0,00	87 665,04
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,96	0,00	0,00	-1,96
Total des recettes de gestion courante		17 667 154,00	16 889 484,07	388 000,00	0,00	389 669,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	368 171,90	0,00	0,00	-368 171,90
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		17 667 154,00	17 257 655,97	388 000,00	0,00	21 498,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		17 667 154,00	17 257 655,97	388 000,00	0,00	21 498,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 148 312,90				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	137 500,00	38 800,00	27 541,00	71 159,00
21	Immobilisations corporelles	203 326,10	9 783,98	0,00	193 542,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	505 500,60	44 355,58	51 694,14	409 450,88
	Total des opérations d'équipement	0,00	2 100,00	0,00	-2 100,00
	Total des dépenses d'équipement	846 326,70	95 039,56	79 235,14	672 052,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 564 376,27	3 564 376,27	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00			
	Total des dépenses financières	3 864 376,27	3 564 376,27	0,00	300 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 710 702,97	3 659 415,83	79 235,14	972 052,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	4 710 702,97	3 659 415,83	79 235,14	972 052,00
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	462 377,53			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 112 000,00	3 108 981,74		3 018,26
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 574 377,53	3 108 981,74		465 395,79
	TOTAL	3 574 377,53	3 108 981,74	0,00	465 395,79
	Pour information	1 136 325,44			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 272 793,62		12 272 793,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	227 875,04		227 875,04
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 326,62		80 326,62
66	Charges financières	1 828 239,89	0,00	1 828 239,89
67	Charges exceptionnelles	222 996,48	0,00	222 996,48
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	200 000,00	3 108 981,74	3 308 981,74
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		14 832 231,65	3 108 981,74	17 941 213,39

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 941 213,39
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 564 376,27	0,00	3 564 376,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 100,00		2 100,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	38 800,00	0,00	38 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 783,98	0,00	9 783,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	44 355,58	0,00	44 355,58
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 659 415,83	0,00	3 659 415,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 659 415,83
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 663,70		11 663,70
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 442 155,45		1 442 155,45
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	15 823 662,96		15 823 662,96
75	Autres produits de gestion courante	1,96		1,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	368 171,90	0,00	368 171,90
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		17 645 655,97	0,00	17 645 655,97

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 148 312,90
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 793 968,87
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 108 981,74	3 108 981,74
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	3 108 981,74	3 108 981,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 136 325,44
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 245 307,18
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	12 464 583,11	11 417 651,06	855 142,56	0,00	191 789,49
604	Achats d'études, prestations de services	12 072 858,11	11 171 019,94	776 200,00	0,00	125 638,17
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	391,69	0,00	0,00	1 608,31
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 763,59	284,96	0,00	951,45
6066	Carburants	1 500,00	975,75	0,00	0,00	524,25
6132	Locations immobilières	7 000,00	6 502,32	0,00	0,00	497,68
6135	Locations mobilières	6 000,00	3 105,71	0,00	0,00	2 894,29
614	Charges locatives et de copropriété	1 700,00	1 466,46	0,00	0,00	233,54
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 500,00	5 893,00	2 253,30	0,00	-4 646,30
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	975,89	0,00	0,00	24,11
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 000,00	2 000,00	2 752,80	0,00	16 247,20
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6161	Multirisques	14 000,00	11 435,78	0,00	0,00	2 564,22
617	Etudes et recherches	74 775,00	10 581,30	57 061,50	0,00	7 132,20
6226	Honoraires	104 000,00	76 975,02	16 590,00	0,00	10 434,98
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	5 000,00	1 517,96	0,00	0,00	3 482,04
6231	Annonces et insertions	500,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 000,00
6237	Publications	10 000,00	245,00	0,00	0,00	9 755,00
6238	Divers	750,00	680,00	0,00	0,00	70,00
6251	Voyages et déplacements	3 400,00	4 405,58	0,00	0,00	-1 005,58
6257	Réceptions	2 000,00	1 093,57	0,00	0,00	906,43
6262	Frais de télécommunications	1 100,00	384,63	0,00	0,00	715,37
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	9 890,78	0,00	0,00	5 109,22
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres	1 000,00	414,09	0,00	0,00	585,91
63512	Taxes foncières	105 000,00	104 433,00	0,00	0,00	567,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	242 800,00	224 175,04	3 700,00	0,00	14 924,96
6218	Autre personnel extérieur	19 000,00	20 000,00	3 700,00	0,00	-4 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	98,69	0,00	0,00	101,31
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	1 767,60	0,00	0,00	232,40
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	316,78	0,00	0,00	183,22
6411	Salaires, appointements, commissions	150 000,00	114 117,15	0,00	0,00	35 882,85
6413	Primes et gratifications	0,00	31 833,02	0,00	0,00	-31 833,02
6415	Supplément familial	600,00	693,00	0,00	0,00	-93,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	20 274,39	0,00	0,00	4 725,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	28 237,06	0,00	0,00	6 762,94
6454	Cotisations au Pôle emploi	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	7 000,00	4 455,99	0,00	0,00	2 544,01
648	Autres charges de personnel	3 000,00	2 381,36	0,00	0,00	618,64
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 700,00	80 326,62	0,00	0,00	373,38
6531	Indemnités élus	73 000,00	75 736,08	0,00	0,00	-2 736,08
6532	Frais de mission élus	3 000,00	123,80	0,00	0,00	2 876,20
6533	Cotisations de retraite élus	4 000,00	3 881,69	0,00	0,00	118,31
6542	Créances éteintes	600,00	583,30	0,00	0,00	16,70
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	1,75	0,00	0,00	98,25
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		12 788 083,11	11 722 152,72	858 842,56	0,00	207 087,83
66	Charges financières (b) (5)	2 027 918,11	1 252 139,34	576 100,55	0,00	199 678,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 050 000,00	1 850 321,78	0,00	0,00	199 678,22
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-22 081,89	-598 182,44	576 100,55	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	225 000,00	222 996,48	0,00	0,00	2 003,52
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	84,00	0,00	0,00	-84,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	225 000,00	222 912,48	0,00	0,00	2 087,52
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	200 000,00	200 000,00			0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	200 000,00	200 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	88,15				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		15 241 089,37	13 397 288,54	1 434 943,11	0,00	408 857,72
023	Virement à la section d'investissement	462 377,53				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	3 112 000,00	3 108 981,74			3 018,26
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 112 000,00	3 108 981,74			3 018,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 574 377,53	3 108 981,74			465 395,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 574 377,53	3 108 981,74			465 395,79
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 815 466,90	16 506 270,28	1 434 943,11	0,00	874 253,51
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	576 100,55
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-598 182,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-22 081,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	10 200,00	11 663,70	0,00	0,00	-1 463,70
64198	Autres remboursements	1 200,00	7 829,11	0,00	0,00	-6 629,11
6459	Rembours charges SS et prévoyance	9 000,00	3 834,59	0,00	0,00	5 165,41
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 745 626,00	1 054 155,45	388 000,00	0,00	303 470,55
703	Ventes de produits résiduels	73 000,00	9 103,77	9 000,00	0,00	54 896,23
706	Prestations de services	1 672 626,00	1 045 051,68	379 000,00	0,00	248 574,32
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 911 328,00	15 823 662,96	0,00	0,00	87 665,04
74	Subventions d'exploitation	15 911 328,00	15 823 662,96	0,00	0,00	87 665,04
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,96	0,00	0,00	-1,96
7588	Autres	0,00	1,96	0,00	0,00	-1,96
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		17 667 154,00	16 889 484,07	388 000,00	0,00	389 669,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	368 171,90	0,00	0,00	-368 171,90
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	367 458,35	0,00	0,00	-367 458,35
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	391,72	0,00	0,00	-391,72
778	Autres produits exceptionnels	0,00	321,83	0,00	0,00	-321,83
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		17 667 154,00	17 257 655,97	388 000,00	0,00	21 498,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		17 667 154,00	17 257 655,97	388 000,00	0,00	21 498,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 148 312,90				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	137 500,00	38 800,00	27 541,00	71 159,00
2031	Frais d'études	122 500,00	23 600,00	27 541,00	71 359,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	15 000,00	15 200,00	0,00	-200,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	203 326,10	9 783,98	0,00	193 542,12
2111	Terrains nus	10 804,10	0,00	0,00	10 804,10
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	72 522,00	7 772,00	0,00	64 750,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 011,98	0,00	2 988,02
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	505 500,60	44 355,58	51 694,14	409 450,88
2312	Terrains	0,00	33 419,67	0,00	-33 419,67
2314	Constructions sur sol d'autrui	505 500,60	10 935,91	51 694,14	442 870,55
12012	Opération d'équipement n° 12012 (3)	0,00	2 100,00	0,00	-2 100,00
Total des dépenses d'équipement		846 326,70	95 039,56	79 235,14	672 052,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 564 376,27	3 564 376,27	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 564 376,27	3 564 376,27	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00			
Total des dépenses financières		3 864 376,27	3 564 376,27	0,00	300 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 710 702,97	3 659 415,83	79 235,14	972 052,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 710 702,97	3 659 415,83	79 235,14	972 052,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	462 377,53			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	3 112 000,00	3 108 981,74		3 018,26
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	0,00	655,00		-655,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	5 770,00		-5 770,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	1 307 060,00	1 307 060,00		0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	20 630,26	11 089,00		9 541,26
28151	Installations complexes spécialisées	1 775 296,00	1 775 296,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 177,00	3 264,00		-87,00
28183	Matériel de bureau et informatique	744,74	755,74		-11,00
28184	Mobilier	1 021,00	1 021,00		0,00
28188	Autres	4 071,00	4 071,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 574 377,53	3 108 981,74		465 395,79
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 574 377,53	3 108 981,74		465 395,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 574 377,53	3 108 981,74	0,00	465 395,79
Pour information		1 136 325,44			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12012 (1)
LIBELLE : NOUVEAU CENTRE TRAITEMENT SIL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		0,00	A	2 100,00	0,00	-2 100,00	B	93 687 283,18
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 100,00	0,00	-2 100,00			1 680 460,38
2031	Frais d'études	0,00	2 100,00	0,00	-2 100,00			1 676 738,59
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00			3 721,79
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			39 041,55
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00			8 549,45
2155	Outils industriel	0,00	0,00	0,00	0,00			5 754,10
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00			483,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			24 255,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			91 967 781,25
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00			37 645 753,73
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00			120 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00			52 966 046,72
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			129 536,90
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00			1 106 443,90

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	92 450 657,72
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00			92 450 000,01
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00			92 450 000,01
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			657,71
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00			657,71

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-2 100,00	D-B	-1 236 625,46

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					93 833 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					93 833 000,00									
06	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/04/2008	400 000,00	F		4,390	4,390	EUR	A	C	N	A-1
07	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/07/2007	833 000,00	R	EURIBOR 3	3,972	3,972	EUR	T	C	N	A-1
11	CAISSE D'EPARGNE LA ROCHELLE			20/01/2012	410 000,00	F		3,660	3,660	EUR	A	P	N	A-1
12	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS			30/05/2012	2 500 000,00	R	LEP	4,150	4,150	EUR	T	C	N	A-1
13	CAISSE D'EPARGNE LA ROCHELLE	26/11/2012		28/02/2013	2 000 000,00	F	EURIBOR 3	4,510	4,510	EUR	T	C	N	A-1
14	CREDIT FONCIER			30/03/2017	10 000 000,00	F		4,690	4,690	EUR	T	C	N	A-1
15	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	27/04/2012		30/03/2016	1 759 500,00	F	EURIBOR 3	4,400	4,400	EUR	T	P	N	A-1
16	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	24/12/2015		30/03/2016	1 040 500,00	F	EURIBOR 3	4,200	4,200	EUR	T	P	N	A-1
17	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POITOU CHARENTE	19/08/2015		01/01/2021	40 265 000,00	R	Livret A	1,750	1,750	EUR	A	C	N	A-1
18	PBB DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG	06/10/2015		28/06/2019	32 000 000,00	F	EURIBOR 3	2,615	2,615	EUR	T	C	N	A-1
19	ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS			30/07/2020	2 625 000,00	F		0,720	0,720	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Synd.Intercom. du Littoral - Principal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					93 833 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		77 475 022,03					3 564 376,27	1 581 031,38	0,00	576 100,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		77 475 022,03					3 564 376,27	1 581 031,38	0,00	576 100,55
06	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,390	26 666,62	1 186,92	0,00	0,00
07	N	0,00	A-1	0,00	0,00	R	EURIBOR 3	0,000	27 766,86	0,00	0,00	0,00
11	N	0,00	A-1	131 746,79	3,99	F		3,660	30 081,63	5 922,92	0,00	4 554,05
12	N	0,00	A-1	0,00	0,00	R	LEP	2,900	62 500,00	433,05	0,00	0,00
13	N	0,00	A-1	666 666,80	4,99	F	EURIBOR 3	4,510	133 333,32	34 280,18	0,00	2 614,49
14	N	0,00	A-1	7 391 304,40	19,24	F		4,690	434 782,60	364 367,12	0,00	0,00
15	N	0,00	A-1	1 441 990,27	17,99	F	EURIBOR 3	4,400	51 524,16	64 872,24	0,00	0,00
16	N	0,00	A-1	848 600,76	17,99	F	EURIBOR 3	4,200	30 966,77	36 458,35	0,00	0,00
17	N	0,00	A-1	37 580 666,66	23,00	R	Livret A	1,500	1 342 166,67	583 842,50	0,00	562 144,14
18	N	0,00	A-1	27 051 546,35	17,24	F	EURIBOR 3	1,370	1 319 587,64	472 185,60	0,00	3 952,87
19	N	0,00	A-1	2 362 500,00	22,58	F		0,720	105 000,00	17 482,50	0,00	2 835,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Synd.Intercom. du Littoral - Principal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		77 475 022,03					3 564 376,27	1 581 031,38	0,00	576 100,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	77 475 022,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		31 010 309,28					32 000 000,00				0,00	0,00	0,00
10585465M	Emprunt 18 PBB	31 010 309,28	29/06/2043	NATIXIS	SWAP	Taux	32 000 000,00	30/03/2019	29/06/2043	X	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		31 010 309,28					32 000 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						301 184,47	0,00		
10585465M	Emprunt 18 PBB	Fixe	2,620		0,000	301 184,47	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						301 184,47	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2018-03-20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	20/03/2018
L	Agencement, aménagement de bâtiments	20	20/03/2018
L	Agencement, aménagement de bâtiments	30	20/03/2018
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	20/03/2018
L	Constructions	30	20/03/2018
L	Equipements industriels	30	20/03/2018
L	Logiciels	2	20/03/2018
L	Matériels de bureau	5	20/03/2018
L	Matériels informatiques	3	20/03/2018
L	Matériels informatiques	5	20/03/2018
L	Petit matériel et équipement technique	5	20/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	200 000,00		2 020 000,00	2 220 000,00	0,00	2 220 000,00
Litige intéressement électrique 2018 (VEOLIA)	200 000,00	29/03/2022	2 020 000,00	2 220 000,00	0,00	2 220 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	200 000,00		2 020 000,00	2 220 000,00	0,00	2 220 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Prov. pour litiges Véolia Electricité 2018	Litige intéressement électrique 2018 (VEOLIA)	2 220 000,00	5	2 220 000,00	200 000,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 864 376,27	3 564 376,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 564 376,27	3 564 376,27
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 564 376,27	3 564 376,27
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		300 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 564 376,27	79 235,14	0,00	3 643 611,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 574 377,53	3 108 981,74
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 574 377,53	3 108 981,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	655,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	5 770,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	1 307 060,00	1 307 060,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	20 630,26	11 089,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 775 296,00	1 775 296,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 177,00	3 264,00
28183	Matériel de bureau et informatique	744,74	755,74
28184	Mobilier	1 021,00	1 021,00
28188	Autres	4 071,00	4 071,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	462 377,53	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 108 981,74	0,00	1 136 325,44	0,00	4 245 307,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 643 611,41
Ressources propres disponibles	IV 4 245 307,18
Solde	V = IV – II (3) 601 695,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/02/2022	PORTIQUES DE DETECTIONS DE RADIOACTIVITE MEDIS	1 530,00	0,00	10
02/02/2022	PORTIQUES DE DETECTIONS DE RADIOACTIVITE MEDIS	1 150,91	0,00	10
02/02/2022	PORTIQUES DE DETECTIONS DE RADIOACTIVITE OLERON	4 250,00	0,00	0
02/02/2022	POTEAU INCENDIE CMVD	2 522,00	460,00	5
14/02/2022	ORDINATEUR 2022	896,98	0,00	5
28/02/2022	SENOGRAPHIE CMVD	11 800,00	655,00	15
24/03/2022	PRESTATION COMMUNICATION	7 500,00	5 770,00	2
04/08/2022	PORTIQUES DE DETECTIONS DE RADIOACTIVITE OLERON	1 530,00	0,00	0
04/08/2022	PORTIQUES DE DETECTIONS DE RADIOACTIVITE OLERON	2 475,00	0,00	0
04/08/2022	PRESTATION COMMUNICATION	2 500,00	5 770,00	2
03/11/2022	PRESTATION COMMUNICATION	2 700,00	5 770,00	2
03/11/2022	PRESTATION COMMUNICATION	2 500,00	5 770,00	2
03/11/2022	TRAVAUX DE BOISEMENT A ECHILLAIS	2 100,00	0,00	20
01/12/2022	CONE D ACCELERATION DES REJETS ATMOSPHERIQUE	5 250,00	87,00	5
05/12/2022	TRAVAUX DE BOISEMENT A ECHILLAIS	33 419,67	0,00	20
08/12/2022	ORDINATEUR 2022	1 115,00	11,00	5
13/12/2022	SENOGRAPHIE CMVD	11 800,00	655,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		95 039,56	24 948,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	5 145 407,65
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	5 145 407,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	17 645 655,97

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	29,16
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2022)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJ. TECH. PR. 1ERE CL. ENSEIGN. (Av. Janv. 2022)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (Av. Sept. 2022)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Délibération 09/2022

SIL

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Comité Syndical

- **Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**

- **Séance du vendredi 13 mai 2022**

Le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire le 13 mai 2022, sur convocation faite et affichée le 6 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents : 14

Président : Didier SIMONNET

Secrétaire de séance : Thierry SAINTLOS

Présents titulaires :

CRETIN Emmanuel - LAFARIE Thomas - RENOUX Éric - SAINTLOS Thierry - SIMONNET
Didier

BESSAGUET Bruno - BURNET Alain - DURIEUX Michel - ROUYER Denis

VILLAUTREIX Marie-Josée

SERVENT François - BROUHARD Patrice

Présents suppléants délégués :

MADRANGE Gilles – GAURIER Sylvain

Titulaires excusés :

ADOLPHE Mariette - DUJEAN Bruno - DURESSAY Julien - LAUMONIER Bernard -

MALAGNOUX Jonathan - PERAUDEAU Marie-Christine - ROY Serge

BLANCHE Hervé - CHEVILLON Pierre - LESAUVAGE Thierry - MORIN Henri - MAUGAN

Claude - PACAUD Lionel

PARENT Michel - RABELLE Dominique - ROBILLARD Patrice - RUDELLE Dominique -

THIBAUDEAU Lucien - VITET Françoise

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

Objet : Affectation des résultats 2021

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2311-5 relatif à l'affectation des résultats ;
- Vu compte de gestion 2021 approuvé ;
- Vu le compte administratif 2021 approuvé

Résultat du compte administratif 2021

Les résultats suivants sont constatés au compte administratif 2021 :

- Section d'investissement : **Excédent de 1 136 325.44 €**
- Section de fonctionnement : **Excédent de 1 148 312.90 €**

Affectation du résultat

Compte tenu du besoin :

En fonctionnement : les pertes en recettes sur les années 2018-2019-2020 et du besoin de crédits pour la poursuite des provisions pour risques en 2022

En investissement : une partie du capital non couvert par les amortissements

Il est proposé d'affecter le résultat 2021 comme suit :

Report sur la section de fonctionnement 2022 (002)	1 148 312.90 €
Report sur la section d'investissement 2022 (001)	1 136 325.44 €
Total affecté	2 284 638.34 €

Votée à l'unanimité

Le Président
Didier SIMONNET

Transmis en sous-préfecture le : 24-05-22
Affiché le : 24-05-22
Certifié exécutoire le : 24-05-22 .

Délais et voies de recours: Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif. Il peut être saisi par le biais du site Internet www.telerecours.fr

Délibération n° 10 / 2022

S I L

Syndicat Inter communautaire du Littoral

- Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
- Séance du vendredi 13 mai 2022

Le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire le 13 mai 2022, sur convocation faite et affichée le 6 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents : 14

Président : Didier SIMONNET

Secrétaire de séance : Thierry SAINTLOS

Présents titulaires :

CRETIN Emmanuel - LAFARIE Thomas - RENOUX Éric - SAINTLOS Thierry -
SIMONNET Didier

BESSAGUET Bruno - BURNET Alain - DURIEUX Michel - ROUYER Denis

VILLAUTREIX Marie-Josée

SERVENT François - BROUHARD Patrice

Présents suppléants délégués :

MADRANGE Gilles – GAURIER Sylvain

Titulaires excusés :

ADOLPHE Mariette - DUJEAN Bruno - DURESSAY Julien - LAUMONIER Bernard -

MALAGNOUX Jonathan - PERAUDEAU Marie-Christine - ROY Serge

BLANCHE Hervé - CHEVILLON Pierre - LESAUVAGE Thierry - MORIN Henri - MAUGAN
Claude - PACAUD Lionel

PARENT Michel - RABELLE Dominique - ROBILLARD Patrice - RUDELLE Dominique -

THIBAUDEAU Lucien - VITET Françoise

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

Objet : Création d'un poste d'ingénieur principal et modification du tableau des effectifs

Vu le code général de la fonction publique,
Vu la Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
Considérant les besoins du Syndicat Intercommunautaire du Littoral,
Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs,

Il est proposé de créer à compter du 23 mai 2022 un poste à temps complet de directeur catégorie A – Ingénieur principal, chargé du suivi des installations de traitement et de valorisation des déchets gérés par le Syndicat Intercommunautaire du Littoral.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article L.332-8-2° du CGFP.

Après en avoir délibéré, il est proposé que les élus communautaires décident :

- 1 – de créer le poste énoncé ci-dessus,
- 2 – le tableau des effectifs du Syndicat Intercommunautaire du Littoral sera modifié en conséquence
- 3 – Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, sont inscrits au budget primitif 2022 du Syndicat Intercommunautaire du Littoral.

Voté à l'unanimité



Le Président
Didier SIMONNET

Transmis en sous-préfecture le : 17-05-22
Affiché le : 17-05-22
Certifié exécutoire le : 17-05-22 .

Délais et voies de recours: Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif. Il peut être saisi par le biais du site Internet www.telerecours.fr

TABEAU DES EFFECTIFS AU 23.05.2022

Cadres d'emplois et grades	Catégorie	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
Filière administrative			
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1 poste 35H	Délibération 11/2017
Responsable financier (non pourvu)	A	1 poste 35H	Délibération 19/2016
Filière technique			
Ingénieur (non pourvu)	A	1 poste 35h	Délibération 03/2015
Ingénieur Principal	A	1 poste 35h	Délibération 10/2022
Technicien principal 1ère classe	B	1 poste 35h	Délibération 35/2020

Le Président
Didier Simonnet

